



SOCIÉTÉ QUÉBECOISE D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES

Présentation par Anna Guèye ÉQ

Présidente de la SQEP

7 janvier 2026

Histoire, mission et objectifs

La Société Québécoise d'évaluation de programme (SQEP) a été créée en 1989

La SQÉP s'est dotée de la mission de regrouper les évaluatrices et les évaluateurs pour échanger, se former, informer, constituer un réseau et faire la promotion de l'évaluation. Cette mission s'est subséquemment déclinée en quatre objectifs généraux :

- Encourager la recherche et le développement en évaluation de programmes;
- Constituer un centre de référence, d'action, d'information et de formation pour les intervenant.e.s en évaluation de programmes au Québec;
- Proposer des occasions de rassemblement, d'échanges et de formation ouvert aux acteurs et actrices de l'évaluation des secteurs tant public que privé;
- Prendre position, à l'occasion, sur des questions touchant l'évaluation de programmes.

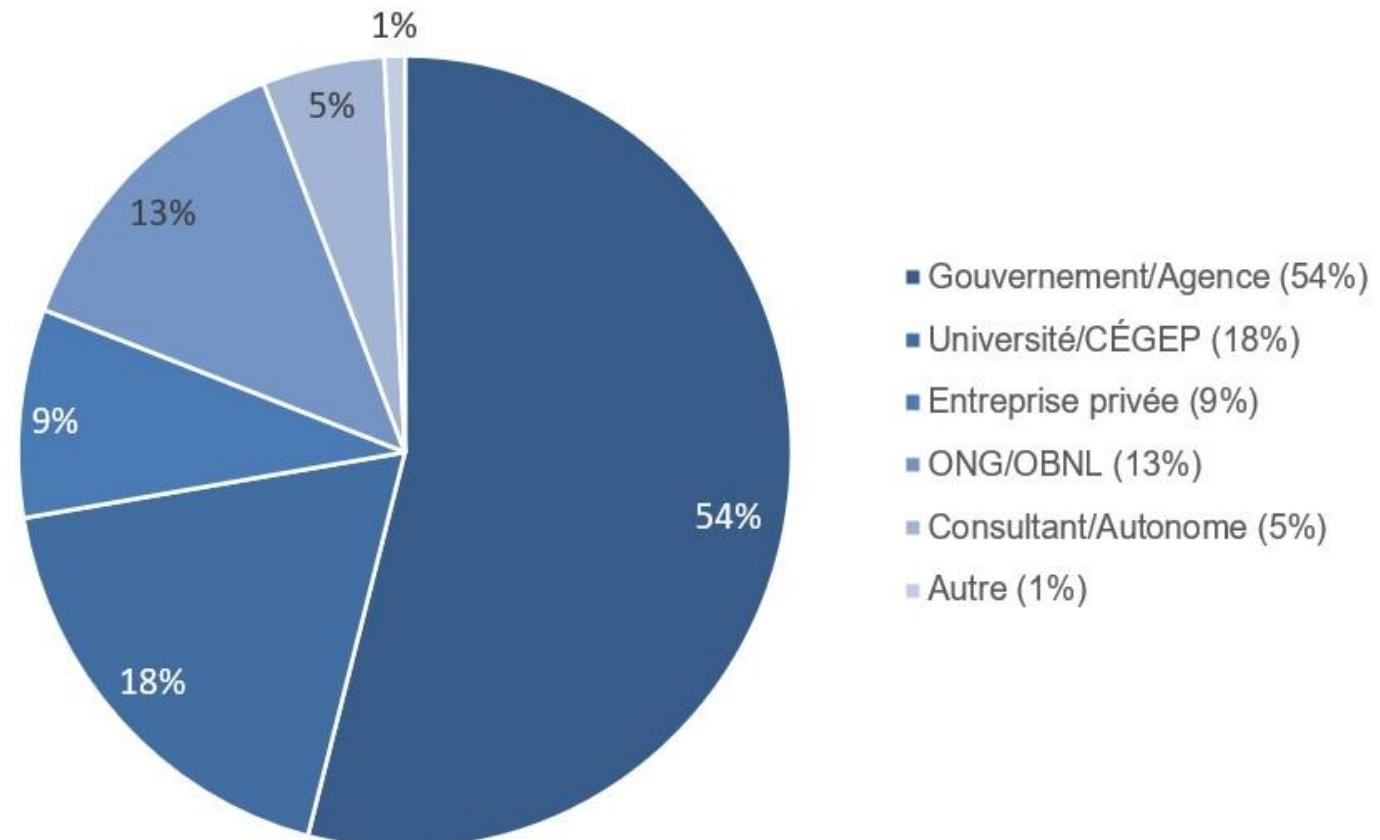


Statut légal

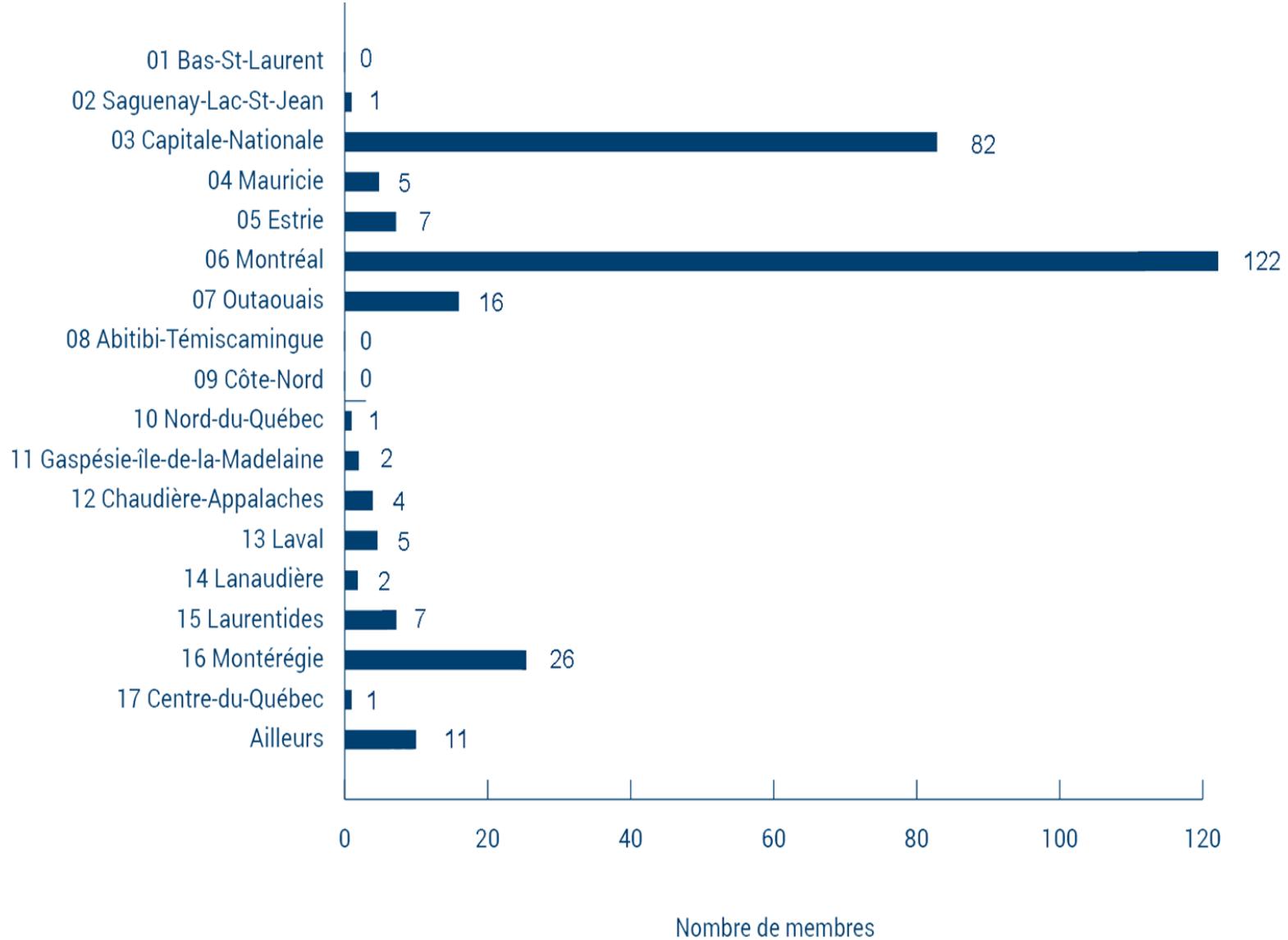
- La Société québécoise d'évaluation de programme (SQÉP) est incorporée en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes.
- Elle est affiliée à la Société canadienne d'évaluation (SCÉ) et représente la Section du Québec au sein de cette dernière.
- Ses règlements sont rédigés en conformité avec la loi fédérale et en respect de l'entente qui la lie à la SCÉ.

LES MEMBRES DE LA SQÉP

2025
Près de 350
membres



Repartition des membres de la SQÉP



Organisation

- La SQÉP est animée par un Conseil d'administration composé de 11 membres bénévoles d'origines diverses (fonctionnaires provinciaux, réseau universitaire, milieu communautaire et entreprises privées).
- Les membres du Conseil d'administration sont élus lors de l'Assemblée générale annuelle.
- Le mandat de la présidence est annuel.
- Celui des administrateurs administratrices est d'une durée de deux ans, avec une rotation de 50% annuellement.

Structure de la SQEP

Assemblée générale des membres

Conseil d'administration

Comité exécutif de la SQEP

Administrateur.ice

Anna Guèye
Présidente

Kossi Gumedzoe
Vice-président
(Montréal)

Anna Guèye
Vice-présidente
(Québec)

Sandrine Wettach
Trésorière

Joey Jacob
Secrétaire

François Monnou
Administrateur

Ikram Turki
Administratrice

Chantal
Mubarure
Administratrice

Aref Ben
Abdallah
Administrateur

Christian Doly
Administrateur

Jean-Jacques
Olivier Mongbo
Administrateur

Achille R.
Yameogo
Administrateur

Comités permanents

Comité du colloque

Comité de la
formation

Comité du Bulletin

Comité de promotion
de l'évaluation

Comité de la
francophonie

Comité de
Gouvernance

Comité des finances

Structure de la SQEP

Conseil
d'administration
Anna Guèye

Comité exécutif
Anna Guèye

Comités permanents

Comité formation
Christian Doly

Comité gouvernance
Anna Guèye

Comité des finances
Sandrine Wettach

Comité du colloque
Chantal Mubarure

Comité du Bulletin
François Monnou

Comité promotion et
vie associative
Ikram Turki

Comité francophonie et
rayonnement
Anna Guèye

Représentants(-es) de la SQEP

Membre du CA de la Société
canadienne d'évaluation (SCÉ)
François Monnou

Membre du CA du Réseau francophone de
l'évaluation (RFÉ)
Anna Guèye

Membre du Réseau des évaluateurs(-
trices) émergents(es) (Ré-É)
Achille Yameogo

Comités ad hoc

Comité Site internet
Aref Ben Abdallah

Comité scientifique
Jean-Jacques Olivier Mongbo

Axes d'action stratégiques (2025-2030)



Assurer la Bonne Gouvernance de la SQEP

Visibilité et rayonnement de la SQEP

Vie associative de la SQEP

Professionnalisation

Promotion de l'évaluation en français

Enjeux-défis de l'évaluation au Québec et de la SQEP

Connaissance des services, des méthodologies et de la valeur ajoutée spécifiques de l'évaluation

Institutionnalisation élargie

Positionnement de l'évaluation par rapport à d'autres disciplines et professions – articulation avec les autres pratiques d'analyse, de conseil et d'aide à la résolution de problèmes et la prise de décision au sein des organisations

Visibilité et notoriété accrue de la SQEP

Sentiment d'appartenance professionnelle

Adaptation de l'évaluation, de ses types de services et de son rôle dans les processus, aux contextes actuels complexes et volatiles de planification et d'opération des organisations

Axes d'action stratégiques (2025-2030)

Assurer la bonne gouvernance de la SQEP

1.1 Dynamiser et consolider le modèle d'affaires

1.2 Améliorer et élargir notre portefeuille d'outils de gouvernance

1.3 Développer nos outils de suivi et d'analyse du membership et de l'évaluation au Québec

Visibilité et rayonnement de la SQEP

2.1 Faire rayonner et améliorer le positionnement de la SQEP comme organisation de référence en évaluation de programme au Québec, au Canada et à l'international

2.3 Exploiter les occasions de positionner et faire connaître la SQEP



Axes d'action stratégiques (2025-2030)

Vie associative de la SQEP

3.1 Dynamiser la vie associative de la SQEP

Professionnalisation

4.1 Faciliter la professionnalisation en évaluation de programme au Québec et dans le monde francophone

Promotion de l'évaluation en français

5.1 Promouvoir l'évaluation en français

Professionnalisation de l'évaluation de programme

Colloque annuel

Webinaire de formation professionnelle
Mensuellement

Organisation du congrès national de la
Société canadienne d'évaluation en 2023

Participation au Forum international
francophone d'évaluation à tous les deux
ans, organisé par le Réseau francophone

Publication d'emplois



Vie associative

Réseautage professionnel en mode présentiel et en virtuel

Comités de travail

Infolettres mensuelles

Bulletins de la SQEP

Articles de fond

Communauté d'entraide virtuelle



Solidarité Culture
Bénévolat Partage
Echanges Découverte
Créativité Association
Relation Aide Patrimoine
Projets Amitié

Positionnement et Rayonnement

Contribution active au Conseil d'administration de la Société canadienne d'évaluation (SCÉ)

Collaboration avec le GRAEP et le SCTQ

Contribution active au CA du Réseau francophone d'évaluation (RFÉ)

Collaboration mensuelle avec des associations et réseaux francophones d'évaluation

Élaboration et adoption d'une politique de la SQEP sur la langue française



La désignation d'évaluateur qualifié (ÉQ) signifie que la ou le titulaire a fait la preuve qu'elle ou il possède la formation, l'expérience et la maîtrise des compétences nécessaires pour être un/e évaluateur/e compétent/e.



Exigences relatives au titre d'ÉQ

- **Adhésion** : Vous devez être membre en règle de la SCÉ.
- **Scolarité** : Détenir soit un diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat) d'un établissement canadien accrédité ou d'une université étrangère reconnue, soit un diplôme de premier cycle et un certificat ou diplôme d'études supérieures en évaluation de programme d'une université reconnue. Si vous ne possédez ni l'un ni l'autre des titres scolaires exigés, vous pourriez avoir le droit d'établir que vous possédez une scolarité équivalente dans le cadre d'une [évaluation et reconnaissance des acquis \(ÉRA\)](#).
- **Expérience de travail** : Avoir au moins trois ans (équivalent temps plein) d'expérience professionnelle liée à l'évaluation au cours des 10 dernières années.
- **Compétences professionnelles** : Votre scolarité et votre expérience professionnelle doivent avoir des liens avec au moins 70 % des compétences énoncées pour CHACUN des cinq volets des [Compétences professionnelles requises à l'exercice d'évaluation de programmes au Canada](#) ET cela doit inclure la compétence 1.1 et la compétence 1.3.
- **Maintien du titre** : Pour maintenir le titre d'ÉQ après l'avoir obtenu, vous devrez maintenir votre adhésion à la SCÉ, verser annuellement des droits de renouvellement du titre et effectuer 40 heures d'apprentissage professionnel par période de trois ans.

Domaines de compétences pour la pratique de l'évaluation

36 compétences réparties en cinq domaines :

1 Pratique réflexive : Ces compétences réfèrent aux connaissances portant sur la théorie et la pratique de l'évaluation; sur le recours aux normes et lignes de conduite en éthique. Elles incluent aussi à la conscience de soi, ce qui réfère à une réflexion sur sa pratique professionnelle et la nécessité d'une formation continue et d'un développement professionnel. (8 compétences)

2 Pratique technique : Ces compétences mettent l'accent sur les décisions stratégiques, méthodologiques et interprétatives nécessaires pour mener une évaluation. (10 compétences)

3 Pratique contextuelle : Ces compétences visent avant toute chose à comprendre, analyser et inclure les nombreuses circonstances qui rendent chaque évaluation unique, compte tenu de la culture, des parties prenantes et du contexte. (7 compétences)

4 Pratique de gestion : Ces compétences mettent l'accent sur l'application de solides aptitudes en gestion de projet tout au long du projet d'évaluation. (6 compétences)

5 Pratique concernant les relations interpersonnelles : Ces compétences mettent l'accent sur les habiletés sociales et personnelles qui sont requises pour communiquer et interagir efficacement avec toutes les parties prenantes. (5 compétences)



Le titre de membre titulaire de la SCÉ est le plus grand honneur qui puisse être conféré à un membre.

Le titre de membre titulaire reconnaît le leadership d'une personne et sa place de premier plan dans le domaine de l'évaluation, ses réalisations les plus importantes et le caractère exceptionnel des services qu'elle a rendus à la profession.

Source: Société canadienne d'évaluation, 2024



**Société québécoise
d'évaluation de programme**

Merci

Site Web : www.sqep.ca

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous écrire à info@sqep.ca